

HABILITATION ELECTRIQUE

Module BR NF C 18-510

OBJECTIFS :

Définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

Permettre aux personnes concernées d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage électrique.

PUBLIC

Toute personne « QUALIFIE » ayant pour mission d'effectuer des interventions générales en BT et/ou HT sur des ouvrages électriques.

Maîtriser la lecture, l'écriture, la compréhension du français.

QUALITES DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels.

METHODES PEDAGOGIQUES

ACTIVE, PARTICIPATIVE,
DIDACTIQUE, MAGISTRALE.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants.

MOYENS PEDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéooprojecteur, support de cours, brochure INRS, film INRS, films, matériel électrique de démonstration.

SUIVI & ASSISTANCE POST-FORMATION

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de formation professionnelle

DUREE

1 jour soit 7 heures

PROGRAMME

Prérequis :

Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SEPARATION, protection commande, etc.) ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.

Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.

Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.

- Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.

Le principe d'une HABILITATION.

La définition des symboles d'HABILITATION.

- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.

Préciser les rôles de chacun.

- Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.

Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.

- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.

Les différents TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans ENVIRONNEMENT électrique.

Le rôle du CHARGE DE CONSIGNATION et du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.

– Pour les EXECUTANTS :

- ✓ Respecter les instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX ; rendre compte de son activité.

– Pour les CHARGES DE TRAVAUX :

- ✓ Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires ;
- ✓ respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou par le CHARGE DE CONSIGNATION ;
- ✓ rendre compte de son activité.

Les différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).

Les prescriptions d'exécution des TRAVAUX.

- Organiser, délimiter et signaler la ZONE DE TRAVAIL. (Pour B2 et B2V).
- Eliminer un risque de présence de tension dans la ZONE DE VOISINAGE RENFORCE BT- zone 4 - (mise en place de NAPPE ISOLANTE, etc.). (Pour B1V et B2V).
- Respecter la ZONE DE TRAVAIL.

Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.

Les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION

(ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL), ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).

- Rédiger les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX (pour les CHARGES DE TRAVAUX).
- Vérifier et compléter l'ATTESTATION DE PREMIERE ETAPE DE CONSIGNATION.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.

- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Identifier les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS et les ZONES D'ENVIRONNEMENT objet des travaux (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).

Les mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL.

- Respecter et faire respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
- Effectuer des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Effectuer la deuxième étape de consignation.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

Les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux ESSAIS (pour B2V Essai).

- Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.

A2SE Conseil

Contact: 02.40.11.11.47 – 01.55.68.12.52 – Mail: info@a2seconseil.fr

Agence Ouest

ZAC de Cadréan – Le Pré Cadeau – BP 03
44550 Montoir de Bretagne

Paris Ile-de-France

Paris La Défense – Grande Arche – La Défense
92044 Paris La Défense

Agences Sud-Est

3 rue du petit pont | 12 rue Malesherbes
13500 Martigues Croix Sainte | 69006 Lyon

Module Interventions BT générales (BR)

Les différentes INTERVENTIONS BT GENERALES et les INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES et les limites respectives de leur domaine.

Les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.

Les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.

- Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les consignes données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Rendre compte de son activité.

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux INTERVENTIONS BT.

- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.

Les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT (autorisation d'accès, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).

- Rédiger les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT.

Les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.

- Organiser, délimiter et signaler la ZONE DES INTERVENTIONS BT.
- Eliminer un risque de présence de tension dans la ZONE DE VOISINAGE RENFORCE BT - zone 4 - (mise en place de NAPPE ISOLANTE, etc.).
- Respecter et faire respecter les procédures d'INTERVENTION BT pour une réalisation en sécurité.

Décrire les opérations de CONSIGNATION et les documents associés.

- Réaliser les opérations de CONSIGNATION.
- Identifier les ZONES D'ENVIRONNEMENT dans lesquelles il peut intervenir (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).
- Effectuer une opération de dépannage.
- Effectuer une OPERATION de MESURAGE et ESSAI.
- Réaliser les opérations de CONNEXION ET DE DECONNEXION en présence ou non de tension.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

EPREUVE THEORIQUE:

20 questions au minimum sur les connaissances suivantes :

- Les dangers de l'électricité ;
- Les distances et les zones, (5 questions dont 1 éliminatoire) ;
- La limite des opérations d'indice R, (5 questions dont 2 éliminatoires) ;
- Les mesures de protection relative à l'indice R. (5 questions dont 2 éliminatoires).

EPREUVE PRATIQUE:

2 mises en situation minimum sur les compétences suivantes :

- Réaliser un dépannage avec nécessité de CONSIGNATION ;
- Réaliser une CONNEXION / DECONNEXION.

A2SE Conseil

Contact: 02.40.11.11.47 – 01.55.68.12.52 – Mail: info@a2seconseil.fr

Agence Ouest

ZAC de Cadréan – Le Pré Cadeau – BP 03
44550 Montoir de Bretagne

Paris Ile-de-France

Paris La Défense – Grande Arche – La Défense
92044 Paris La Défense

Agences Sud-Est

3 rue du petit pont | 12 rue Malesherbes
13500 Martigues Croix Sainte | 69006 Lyon